

Grenoble / Turin, le 12 novembre 2024

Communiqué de presse conjoint de CIPRA France et CIPRA Italie

Liaisons France – Italie : un besoin urgent de politiques transfrontalières ambitieuses ! Rétablir immédiatement la liaison ferroviaire du tunnel du Fréjus – Un doublement du tunnel du Mont Blanc inutile et nuisible.

Tunnel ferroviaire du Fréjus : fermé. Tunnel routier du Col de Tende : fermé. Tunnel routier du Mont Blanc : fermé pour trois mois. La situation actuelle des infrastructures reliant l'Italie et la France conduit à l'exaspération.

Aujourd'hui, la quasi-intégralité du trafic entre l'Italie et la France doit passer par la route via le tunnel du Fréjus et Vintimille. Une autre solution est de passer par la Suisse, ce qui allonge le trajet de plusieurs centaines de kilomètres et le rend peu attractif pour les entreprises. Mais ce n'est pas en augmentant la capacité de transport routier avec des solutions d'un autre temps comme le doublement du tunnel du Mont Blanc que l'on résoudra le problème.

Il est urgent de rétablir la liaison ferroviaire existante du tunnel du Fréjus, fermée depuis août 2023 en raison d'un glissement de terrain sur le territoire français, de rouvrir au plus vite la liaison routière à travers le Col de Tende (fermée depuis les inondations de 2020 !) et que les deux pays parviennent enfin à un accord pour rendre performante une ligne ferroviaire internationale comme la Vallée de la Roya. En outre, le transfert modal doit être relancé par des politiques de transport sérieuses qui découragent le transport routier et pas seulement par l'infrastructure, compte tenu également des coûts, des impacts et des délais impliqués.

Si le doublement du tunnel routier du Mont Blanc (qui est périodiquement fermé pour des travaux d'entretien) peut constituer une alternative en cas d'urgence, il n'est pas une solution pour le transport de marchandises ou de passagers, et il augmenterait le trafic de

transit dans les deux régions montagneuses aux vallées étroites du Val d'Aoste et de la Savoie, où la pollution a le plus d'impact. Il en serait de même avec l'ouverture du second tube du Fréjus, construit pour des questions de sécurité, mais prêt à attirer un nouveau trafic routier. « *Au contraire,* » rappellent Vanda Bonardo, présidente de CIPRA Italie, et Gilles Chappaz, président de CIPRA France, « *il est urgent d'agir pour réduire et réguler le trafic dans les Alpes, en préservant la santé et la tranquillité de la population alpine et les écosystèmes délicats qui rendent le paysage des Alpes si extraordinaire. Comme convenu par les États membres de la Convention alpine, la capacité de transit routier à travers les cols alpins doit être utilisée efficacement, mais ne doit pas être augmentée par de nouveaux itinéraires de transit routier et surtout pas par le doublement des tunnels existants. La contrainte de l'article 11 du protocole sur les transports risque d'être contournée si l'on procède à de nouveaux doublements. Aujourd'hui, avec une crise climatique qui avance sans répit, il est plus que jamais nécessaire d'orienter les choix de transport vers une politique efficace de transfert du trafic de la route vers le rail, grâce à des chemins de fer efficaces et compétitifs et à la pleine utilisation des capacités existantes.* »

Pour toutes questions, merci de contacter :

- Francesco Pastorelli, CIPRA Italie, +39 3664 013190, francesco.pastorelli@cipra.org
- Julika Jarosch, CIPRA France, +33 6 70 55 06 70, julika.jarosch@cipra.org

La CIPRA, pour une bonne vie dans les Alpes

La Commission Internationale pour la Protection des Alpes (CIPRA) est une organisation non gouvernementale à but non lucratif qui dispose de représentations dans sept pays alpins et d'un réseau de plus de 100 associations membres. La CIPRA œuvre pour un développement durable sur des bases scientifiques, à travers une communication variée, un travail de sensibilisation politique et la réalisation de projets concrets. Elle s'engage pour la préservation du patrimoine naturel et culturel, pour le renforcement de la diversité locale et pour des solutions communes aux défis transfrontaliers de l'Arc alpin. www.cipra.org